

60 AL 3
FONDS DU TRIBUNAL CANTONAL
(AMTSGERICHT)
DE KAYSERSBERG
(1940-1944)

Le fonds n'est pas classé.

Il est accessible par des cotes provisoires : AL suivi d'un nombre.

NOMENCLATURE DES DOSSIERS

Affaires civiles :

A = tentatives de conciliation

B = commandements de payer

C = procès ordinaires (litiges financiers, demandes de pensions alimentaires pour enfants illégitimes, etc.)

D = procès sur titres et lettres de change

E = interdictions (de personnes séniles, démentes, alcooliques, ...)

F = procédure de sommation (du tribunal à toute personne pouvant l'éclairer sur une affaire ; par exemple suite à une requête en déclaration de décès)

G = ordonnances de contraintes (saisies conservatoires et mesures provisoires)

H = requêtes en conservation de preuves (ne concernent pas de procès en instance ; le tribunal peut nommer un expert pour constater des dégâts à un immeuble, une livraison non conforme, des dommages lors de transports, ...)

J = exécutions forcées, ordonnances de saisie

K = procédures de distribution

L 1 = adjudications forcées immobilières

L 2 = administration forcée d'immeubles

M = autres décisions en matière d'exécution forcée, plans de partage

N = faillites, liquidations judiciaires

Z = contraintes administratives (enregistrement, contributions directes)

A.L. = affaires de loyer (tentatives de conciliation)

I = tutelles (devenues affaires VII durant la période nazie) d'enfants de mère célibataire, d'orphelins complets, d'interdits, ...

II = curatelles (devenues affaires VIII durant la période nazie)

III = conseils judiciaires (devenues affaires XI durant la période nazie)

IV = curatelles de successions

V = renonciations à succession, acceptations de successions sous réserve d'inventaire

VI = certificats d'hérité, envois en possession

VII = partages judiciaires (devenues affaires V durant la période nazie)

VIII = testaments (devenues affaires IV durant la période nazie)

IX = curatelles pour affaires spéciales, autorisations pour un mineur d'accepter sous bénéfice d'inventaire une succession, autorisations pour un mineur d'hypothéquer (devenues affaires X à l'époque nazie)

X = puissance paternelle, certificats de remariage, conseil de famille, retrait du droit de garde, adoption, émancipation, légitimation par jugement, consentement à la femme mariée en cas d'empêchement du mari (devenues affaires XI à l'époque nazie)

XI = rectification d'actes d'état civil

XII = éducation forcée

XIII = divers, juridiction gracieuse (assermentations, actes de notoriété, certificats de non-préjudice, certificats de propriété, ...)

RS = délais de paiement

Registre matrimonial (inscription des contrats de mariage)

Registre des associations

Dépôt d'actes de sociétés

Livre foncier

Affaires pénales

A = délits forestiers

B = citations directes (par le plaignant, pour insultes, coups et blessures, ...)

C = ordonnances pénales

D = accusations pour délits

E = accusations pour contraventions

60 AL 3
FONDS DU TRIBUNAL CANTONAL
(AMTSGERICHT)
DE KAYSERSBERG
(1940-1944)

Dossiers administratifs

Bâtiments <i>1940 : plan de situation, plans et photographies du Bâtiment</i>	1940-1944	AL138744
Inventaire du mobilier	1944	

Affaires civiles

Table alphabétique se rapportant aux registres des affaires familiales (affaires IX-XIII)	1940-1944	AL19215
---	-----------	---------